

*À L'ÉCOLE DE LA  
PAUVRETÉ*



*Pierre Caris, disciple  
de  
Claude Poullart des Places*

## Claude-François Poullart des Places (1679-1709)

**O**riginaire de la noblesse de Rennes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Claude Poullart des Places avait tout pour devenir un jeune mondain, brillant et reconnu. Le voilà au contraire, à 22 ans, interpellé par l'Évangile et particulièrement par l'attention du Christ aux plus pauvres. Il entre au collège des Jésuites de Paris comme candidat au sacerdoce.

Dès son arrivée, il soutient des étudiants pauvres qui n'auraient pu accéder au sacerdoce faute de moyens pour payer leurs études. Il comprend peu à peu que la pauvreté matérielle est une dimension essentielle de la vie sacerdotale parce qu'elle engage le prêtre sur le chemin du Christ qui a pratiqué et enseigné la pauvreté à ses apôtres. Mais cette pauvreté matérielle n'est elle-même qu'un moyen pour se rendre disponible à l'Esprit.

Il ouvre une maison de formation pour ses amis pauvres. Il les rejoint, partageant entièrement leur sort. De nombreux prêtres se prépareront dans ce séminaire pour exercer des ministères délaissés en France et dans les missions lointaines. Comprenant qu'il ne pourrait répondre seul à l'appel du Seigneur et diriger seul son œuvre, il s'entoure de collaborateurs. Pierre Caris est l'un d'eux : un de ces premiers disciples, humble et dévoué, qui partagera avec Claude son idéal de pauvreté.

Claude Poullart des Places meurt à 30 ans. Il est le fondateur de la congrégation du Saint-Esprit dont les membres, aujourd'hui comme hier, restent attentifs à la formation sacerdotale et annoncent le message évangélique à ceux qui ne l'ont pas encore entendu. Ils sont tout particulièrement envoyés au service des plus démunis, dans les postes pour lesquels l'Église trouve difficilement des ouvriers.

Claude a ouvert un chemin de sainteté : il s'est laissé conduire par l'Esprit de Dieu, il s'est laissé saisir par la pauvreté, il s'est laissé aider par d'autres. Puisse ce chemin de sainteté être aussi le nôtre.

Texte : P. Noël Perrot et congrégation du Saint-Esprit - 2009.

Source des citations : *Règlements généraux et particuliers* et *Manuscrit Thomas* dans KOREN H., *Les Écrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places*, Duquesne University, Pittsburgh, 1959. MICHEL J., *Claude-François Poullart des Places*, Paris, Saint-Paul, 1962. *Lettre de M<sup>re</sup> Pottier*, Archives générales cssp.

Photos : D. R. ; PSM ; Archives spiritaines, Paris.

Site : <http://spiritains.org>

# À l'école de la pauvreté

## POULLART DES PLACES, PAUVRE AVEC LES PAUVRES

C'est par un petit groupe de pauvres étudiants que tout commença... Il ne s'agissait d'abord que de quatre ou cinq écoliers qu'on nourrirait un peu, sans que cela parût avoir d'éclat. Avec le temps, Claude-François Poullart des Places « *sentit que Dieu voulait se servir de lui pour peupler son sanctuaire et former à son peuple des maîtres et des guides* ». Le 27 mai 1703, avec ses humbles compagnons, il établissait la communauté du séminaire du Saint-Esprit. Ils étaient douze. Très rapidement ils seront quarante, puis soixante-dix!

C'est par une grande exigence, aussi bien sur la gratuité que sur la formation spirituelle et intellectuelle, que la communauté du Saint-Esprit se distinguait des autres petites communautés. À la vigne du Seigneur, Claude n'entendait pas envoyer d'honnêtes tâcherons, formés au plus vite sous prétexte d'urgence, mais des ouvriers qualifiés pour la préparation desquels il ne convenait de ménager ni le temps ni la peine. À ses yeux, l'âme des petits ramoneurs qui besognaient alors dans Paris, celle des malades laissés à eux-mêmes dans les hôpitaux, celle des anonymes qui s'étaient éloignés de Dieu valaient le sang du Christ, tout autant que l'âme des plus puissants et des plus riches seigneurs.

Vers la fin de 1704, Claude s'aperçut qu'il lui serait difficile de diriger seul, tout en poursuivant ses études de théologie, une communauté en plein accroissement. Il demande à son ami d'enfance Michel Le Barbier de venir l'aider. Pierre Caris, un autre ami, celui qui sera connu et aimé comme « le pauvre prêtre », les rejoindra bientôt. M. Caris fut « *choisi par M. des Places lui-même pour être membre de la dite communauté et séminaire* ».

Dans la maison de Poullart des Places, la pauvreté spirituelle ne faisait pas seulement accepter, mais aussi aimer et rechercher la pauvreté matérielle. Cette pauvreté spirituelle, vertu cardinale du sacerdoce, le jeune

4

directeur du séminaire ne se contentait pas de la recommander dans ses conférences et ses entretiens particuliers. Il la prêchait par l'exemple. Héritier d'une immense fortune, il avait fait le choix de la pauvreté. Il partageait entièrement la vie des étudiants. Sans la moindre tricherie, il se faisait l'un d'entre eux, pratiquant lui-même le règlement, ne rechignant pas à laver la vaisselle et à décrotter les souliers de ses étudiants. Il n'avait voulu être leur supérieur que pour les mieux servir. Le Fils de l'homme lui-même n'était pas venu pour être servi mais pour servir... (Cf. Mc 10, 45.) « *Combien de fois, écrit son premier biographe, l'a-t-on vu faire les actions les plus humiliantes aux yeux des personnes qui le connaissaient le mieux, quand il s'agissait de procurer leur subsistance aux pauvres écoliers qu'il avait rassemblés. On l'a vu souvent au milieu des rues de Paris, accompagné de quelques-uns de ces pauvres écoliers, la plupart fort mal habillés, avec lesquels il paraissait s'entretenir comme avec ses égaux. [...] Il allait lui-même acheter [ce] dont on avait besoin. Et combien de fois l'a-t-on vu apporter ce qu'il avait acheté.* »

Sa principale richesse était sa confiance en la Providence. De la confiance, il en fallait beaucoup en ces dernières années du règne de Louis XIV assombries par la guerre, pour oser prendre en charge autant de jeunes gens.

Claude assistait avec une grande largesse les pauvres que l'on disait « honteux ». Il avait une adresse merveilleuse pour leur épargner la confusion. Il se faisait aider, pour ces œuvres de charité, des jeunes écoliers. Un étudiant rapporte : « *Je sais qu'il a payé pour moi, environ un an auparavant l'établissement de sa communauté, trois ou quatre mois de pension chez un particulier, d'où je puisse aller en classe aux Jésuites [...]. Pendant tout ce temps, il m'envoya de côté et d'autre, porter des aumônes à des pauvres honteux.* »

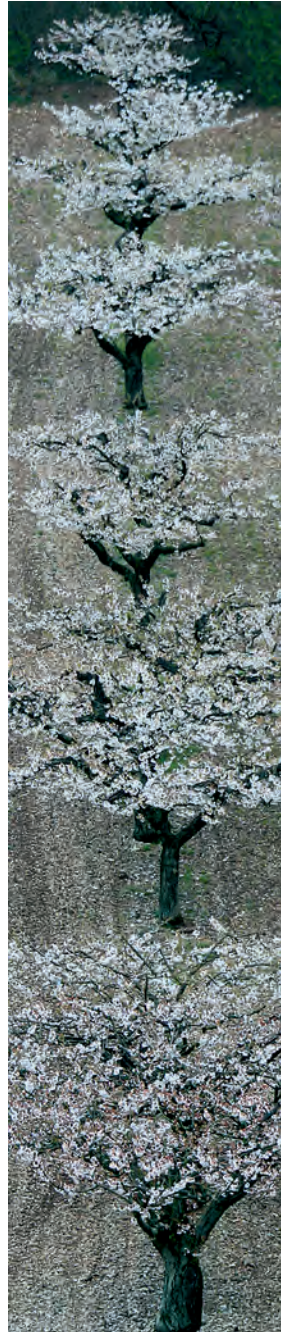
L'accueil des séminaristes ne s'est jamais fondé sur les capacités financières de la communauté mais sur la Providence. Pour être admis au Saint-Esprit, il ne suffisait pas de mériter le nom de « pauvre écolier », il fallait être pauvre parmi les pauvres. Le règlement le rappelle : « *On ne recevra dans cette maison que des sujets dont on connaisse la pauvreté [...]. On ne pourra, sous quelque prétexte que ce puisse être, y admettre des gens en état de pouvoir payer ailleurs leur pension. On pourra cependant y recevoir quelques écoliers qui, n'étant pas tout à fait dans la grande pauvreté, n'ont pas pour-*

*tant de quoi s'entretenir ailleurs. Il sera bon d'exiger quelque petite chose de ceux-ci pour les menus frais de la maison afin qu'ils ne soient pas cause qu'on diminue le nombre des plus pauvres. »*

Claude n'aurait pu laisser augmenter si rapidement le nombre de ses disciples sans le soutien de généreux amis. Les aumônes furent la principale fortune de la communauté. M. des Places intéressait de nombreux bienfaiteurs à son œuvre, sa naissance et sa position honorable l'ayant mis à même d'entretenir ces sortes de relations : « *Plusieurs cardinaux et autres prélats qui connaissaient la vertu et le mérite de M. Poullart des Places l'exhortèrent à continuer et à perfectionner sa bonne œuvre et y contribuèrent de leurs aumônes.* » Beaucoup furent, pour les pauvres écoliers du Saint-Esprit, la providence des mauvais jours.

Rapidement, la maison où s'était installée la communauté fut trop petite. Le manque de places obligea de trouver un autre logement. Le séminaire s'installa rue Neuve-Saint-Étienne (*actuelle rue Rollin*). La maison qu'on loua, au fond d'une cour entourée de jardins et de vignes, comprenait toutes les dépendances nécessaires. En somme, il n'y avait rien à regretter. On était à dix minutes du collège. Chacun se sentait chez soi et jouissait presque des avantages de la vie champêtre !

À force d'ingéniosité, Claude put organiser convenablement sa communauté. Puis il y eut l'épreuve du terrible hiver 1709. Pour la jeune famille des pauvres écoliers, les conséquences furent tragiques. Début janvier, la température s'abassa brusquement. La Seine gela. Les jours suivants, le froid resta de l'ordre de  $- 21^{\circ}$ . Puis



le thermomètre remonta rapidement. La Seine et la Marne, grossies par des pluies abondantes, jetèrent sur leurs rives des blocs de glace de plus de deux mètres d'épaisseur. Le 4 février, alors que l'humidité avait pénétré partout, le froid reparut dans sa première rigueur, accompagné de neige et d'un vent impétueux. Il ne devait cesser que dans les premiers jours de mars.

Ces deux vagues de froid répandirent la mort et la désolation dans tout le royaume. Malades et pauvres affluèrent vers les hôpitaux. L'approvisionnement en pain devint délicat. Une telle calamité, qui n'épargnait pas les plus riches, ne pouvait que peser lourdement sur les plus pauvres et sur la communauté des soixante-dix écoliers ne vivant que de charité.

Rue Neuve-Saint-Étienne, le bail devenait lourd. Il fallut déménager une nouvelle fois. Depuis quelque temps, Claude avait trouvé un nouveau toit pour son séminaire: une grande propriété située entre la rue Mouffetard et la rue Neuve-Sainte-Geneviève. C'était la rentrée scolaire. Comme tous les ans, elle devait être précédée par l'examen des candidats au séminaire et suivie d'une retraite. En cette fin d'été, le déménagement, qui devait être terminé le 1<sup>er</sup> octobre 1709, représentait un souci supplémentaire pour le jeune supérieur.

Pourtant Claude était vaillant. Il écrit: « *J'ai une santé merveilleuse quoique je paraisse fort délicat, l'estomac bon, me nourrissant aisément de toute sorte de vivres, et rien ne me faisant mal; fort et vigoureux plus qu'un autre, dur à la fatigue et au travail [...].* » Mais depuis le dernier hiver, il lui eût été impossible de maintenir un jugement aussi optimiste. Le froid et la faim l'avaient d'autant plus marqué qu'il aimait mieux manquer de quelque chose que de voir ses écoliers en manquer.

Dans les derniers jours de septembre, tandis qu'il se livrait tout entier aux soins qu'exigeait sa communauté, il contracta une pleurésie jointe à une fièvre continue qui lui causèrent de vives douleurs. Claude ne put être admis dans des hôpitaux déjà surchargés. Il demeura parmi les siens. Le 1<sup>er</sup> octobre, jour fixé pour le déménagement, on le transporta à l'Escu de France. Le 2 octobre 1709, il expirait doucement sur les 5 heures du soir, âgé de 30 ans et 7 mois.



## LA COMMUNAUTÉ À LA MORT DE CLAUDE POUILLART DES PLACES

Plusieurs des premiers collaborateurs de Claude, rappelés dans leur diocèse, étaient partis en 1709, notamment Michel Le Barbier. Restaient Jacques Garnier et Pierre Caris. Jacques prit la direction du séminaire. Il venait d'avoir 26 ans et n'était prêtre que depuis Noël. La tâche s'annonçait rude pour le jeune supérieur déjà marqué par les privations. Au début du mois de mars 1710, il décéda à son tour.

Les sept séminaristes les plus anciens se réunirent pour lui donner un successeur. Un seul, Louis Bouic, était déjà prêtre. Louis n'était entré au séminaire que depuis quatre mois lorsque le suffrage de ses confrères le désigna pour prendre leur direction. Avec l'aide de Pierre Caris, il gouvernera le séminaire et la congrégation du Saint-Esprit pendant plus d'un demi-siècle.

Le grand mérite des disciples de Claude ne sera pas d'innover mais de maintenir sans dévier de son idéal de pauvreté et de dévouement aux âmes abandonnées. S'il est étonnant que l'œuvre de Poullart des Places survécût à sa mort prématurée, il l'est plus encore qu'elle se soit épanouie dans une entière fidélité à son idéal de vie sacerdotale et apostolique. L'amour de la pauvreté, le zèle pour les âmes abandonnées, la pureté et la fidélité doctrinales constituaient un héritage que les spiritains se transmettraient de génération en génération.

Pour l'administration temporelle, deux choses préoccupaient M. Bouic : la nécessité d'avoir quelques revenus fixes et de posséder un immeu-



ble suffisant et convenable pour le nombre toujours croissant des aspirants. Jusqu'alors les ressources avaient été très instables.

### DISCIPLE DE POUILLART DES PLACES, PIERRE CARIS « LE PAUVRE PRÊTRE »

Le collaborateur le plus précieux de Louis Bouic dans la continuation de l'œuvre fut Pierre Caris. Pendant quarante-huit ans, Pierre exercera la fonction de procureur. Son portrait le représente avec le port humble, l'habit sobre, un visage réservé mais lumineux, les traits un peu tirés, de grands yeux qui vous transpercent, les lèvres entrouvertes qui murmurent peut-être : « *Avez-vous besoin de quelque chose ?* », un livre de prière et une barrette à la main. Pierre Caris était né en 1684 à Vern-sur-Seiche, au diocèse de Rennes. Son père, tailleur d'habits, était en relation avec celui de Claude, aussi les deux jeunes gens se connaissaient-ils.

En 1703, Louis-Marie Grignon de Montfort rencontra M. des Places pour lui exposer son projet des missions. Claude lui répondit : « *Si Dieu me fait la grâce de réussir, vous pouvez compter sur des missionnaires. Je vous les préparerai et vous les mettrez en exercice. Par ce moyen, vous serez satisfait et moi aussi.* »

Dix ans plus tard, M. de Montfort revint à Paris et renouvela sa demande d'aide en personnel. « *Il fut arrêté d'en détacher un pour l'accompagner dans ses courses apostoliques en attendant qu'on lui eût formé des sujets. Caris fut celui qui marqua le plus d'empressement pour le suivre. Non content de former des missionnaires, il voulut devenir missionnaire lui-même. Il prit si bien ses mesures qu'il fit tomber le sort sur lui. Depuis ce moment, qui lui paraissait le plus heureux de sa vie, il ne songea plus qu'à se préparer aux missions. Le jour du départ fut fixé. Le bâton à la main et le bréviaire sous le bras, il allait faire ses adieux lorsque le Supérieur, qui n'avait pu dormir de la nuit, le prévint et lui dit qu'à la vérité, il ne doutait nullement qu'il ne fit beaucoup de bien dans les missions, mais qu'il était persuadé qu'il en ferait davantage à la communauté, qu'il ne pouvait le laisser partir, qu'en un mot, il lui retirait le consentement donné. Un changement si soudain fut pour lui un coup de foudre. Il se soumit cependant et l'on a eu depuis tout le loisir de se convaincre que l'opposition du Supérieur était vraiment fondée sur le besoin que la maison avait de M. Caris [...].* »



Toute sa vie, Pierre Caris garda un vif sentiment pour cet appel à la mission. Après son départ manqué, il ne se consola de n'avoir pu être le disciple de M. de Montfort que par son attention à lui en procurer. Il l'explique lui-même aux sujets qu'il envoyait : « *Vous êtes heureux et que j'ambitionne votre sort! Que ne m'est-il permis de partir avec vous ou d'aller dans votre place. J'ai toujours soupiré après cette mission. Je l'ai souvent demandée. J'avais même été choisi pour y aller. J'étais sur le point de partir lorsque mes péchés vinrent à ma rencontre.* » À un autre : « *Allez, partez sans délai pour le Poitou. Vous y ferez beaucoup de bien. Allez-y occuper ma place. Il n'y a que l'obéissance qui m'a retenu et qui me retient encore ici.* »

Pierre Caris avait 20 ans lorsqu'il arriva à la communauté du Saint-Esprit. Au début, le travail auprès des bienfaiteurs était assumé par M. des Places lui-même. Puis Pierre remplaça son aîné pour assister les pauvres et soutenir les séminaristes.

Dans les règlements de la communauté, un chapitre précise la fonction de procureur, celle de Pierre, puisqu'à cette époque lui seul avait exercé cette responsabilité. « *Le procureur considérera ces paroles comme lui étant spécialement adressées : "Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît." Il s'appliquera à modérer les dépenses pour éviter que la Congrégation ne contracte des dettes. Il rendra visite aux bienfaiteurs ; quand il lui faut se procurer des subsides, qu'il soit discret et réservé [...]. Tout l'argent qu'il reçoit, d'où qu'il provienne, il doit l'inscrire chaque jour au verso de son registre [...]. Il rendra compte au supérieur des sommes dépensées et reçues [...]. Il doit indiquer à l'économe*



*ce qu'il faut acheter pour la nourriture journalière, veiller à ce qu'il achète des produits bons et sains et à ce que ceux-ci soient conservés avec soin. Il s'empres-  
sera de procurer aux confrères, autant qu'il le pourra, ce qui leur est nécessaire  
et ne pas différer [...]. Il travaillera au bien commun, non en se reposant sur  
son industrie mais sur la Providence de Dieu, à laquelle il se remettra totale-  
ment en toute chose. »*

En fidèle intendant, Pierre Caris n'hésitait pas à parcourir les rues de Paris en quête d'aumônes pour soutenir ses séminaristes, convaincu que quiconque l'accueillait, ce n'était pas lui qu'il accueillait mais Celui qui l'avait envoyé (cf. Mc 9, 37).

## FIORETTI

Un jour que, les provisions étant épuisées, M. Caris parcourait les rues de Paris, la tristesse dans l'âme, le cœur abattu, il fut aperçu par un homme de condition qui se faisait la barbe et qui fut frappé de l'air de tristesse et de sainteté qu'il remarquait en lui. Celui-ci envoya son domestique l'appeler. M. Caris s'empressa de se rendre à l'invitation. Après les premiers compliments et des excuses sur son indiscretion, le gentilhomme lui dit : « *J'ai remarqué dans votre physionomie un mélange de bonté et de tristesse qui m'a frappé, au point que j'ai désiré vous connaître et même apporter remède à vos peines, si la chose est en mon pouvoir.* » M. Caris répondit : « *Je suis Caris, le pauvre prêtre, j'ai quatre-vingts garçails à nourrir et je n'ai pas une once de pain à leur donner, c'est pour leur trouver des aumônes que vous me voyez dans les rues de Paris.* » Il expliqua ensuite ce qu'était le séminaire du Saint-Esprit, le but que s'était proposé M. des Places et l'objet de l'œuvre dont les directeurs étaient chargés. Quand il eut fini, l'homme de condition, profondément touché, lui dit : « *J'avais une aumône à faire; elle ne peut être mieux placée qu'entre vos mains.* » Il lui donna, en effet, un sac de cent pistoles, c'est-à-dire mille francs.

Une autre fois M. Caris, passant dans une rue, reçut sur la tête la vidange d'un pot qu'un domestique jetait par la fenêtre. Effrayé des suites de son étourderie, le domestique en rendit compte à son maître qui lui ordonna d'appeler aussitôt l'infortuné passant. M. Caris entra. Le maître présenta ses excuses. Le pauvre spiritain s'excusa lui aussi de ce qu'on attachât trop

d'importance à une chose qui n'en valait pas la peine. La conversation s'engagea alors sur le motif de ses courses dans Paris et sur le séminaire du Saint-Esprit. « *Eh bien, dit le maître, comme j'aurais été condamné à l'amende si vous m'aviez dénoncé à la police, je veux néanmoins que la même somme vous soit appliquée. Il lui donna cinq cents francs.* »

Il se trouva que la communauté devait beaucoup au boulanger et au boucher sans rien avoir pour payer, tellement que ceux-ci refusèrent toute fourniture jusqu'à ce que les arriérés fussent acquittés. M. Caris, après avoir couru toute la matinée, rentra sans rien apporter. Après l'examen particulier de midi, la communauté se rendit au réfectoire. On dit le *Benedicite* suivi aussitôt de l'action de grâce, après quoi, on alla à la chapelle. Au moment de l'adoration arrivèrent des vivres en abondance, sans qu'on sût d'où cela venait, tellement que la communauté n'avait jamais fait de meilleur repas. Celui-ci fini, on récita le *Te Deum*. Dans la même journée, on reçut aussi de quoi payer le boulanger et le boucher.

Il fallait aussi acquérir quelques biens pour stabiliser la communauté. M. Bouic acheta la propriété de la rue des Postes (*actuelle rue Lhomond*) en 1731. Pierre Caris, procureur fidèle, était présent. Vers la fin de l'année, on commença à construire. Au milieu de la cour, une découverte valait un trésor : une carrière de magnifiques blocs de pierre calcaire et une immense quantité de sable qui resta inépuisable jusqu'à l'achèvement du séminaire. Les séminaristes prenaient part aux travaux des ouvriers. L'esprit de Claude maintenu par M. Caris traversait le temps...

Cour intérieure  
de la Maison Mère  
vers 1880



Nous ne savons ce que coûta l'ensemble du travail. La belle construction dépassait de loin les moyens de la communauté. Il fallut des interventions puissantes. Comme d'habitude, des bienfaiteurs se trouvèrent pour fournir une part des fonds nécessaires. Il restait encore à bâtir une chapelle, une salle de bibliothèque, des parloirs... Bien des soucis pour M. Caris. Il l'écrit lui-même : « *Je bataille tant que je peux pour payer mes dettes, et je n'en peux venir à bout : les temps sont très difficiles, les aumônes trop rares et trop peu abondantes. Je n'ai garde de me plaindre de la divine Providence, je crois qu'il nous est plus avantageux d'être pauvres que riches. Pourvu que nous ayons le nécessaire, que d'autres appelleraient peut-être mourir de faim, je suis content. Jésus-Christ, notre Maître, a voulu vivre et mourir pauvre : nous serons trop bien récompensés si, après lui avoir ressemblé sur ce point, il nous fait part de son royaume. C'est là l'espérance qui nous console [...].* »

Pierre Caris finissait toujours par se tirer d'affaire, évitant parfois de justesse la faillite. Il comptait sur la Providence. M. Caris, pauvre héritier du fondateur, aima la pauvreté autant que lui et grandit comme lui dans la confiance en Dieu.

### UN QUOTIDIEN DIFFICILE

« *C'est un grand esprit de pauvreté et d'humilité qui possédait ces hommes, écrira un ancien élève, M<sup>sr</sup> Potier. [Ils] ne se procuraient rien pour eux-mêmes et se donnaient totalement à la tâche d'alimenter corporellement et spirituellement environ 80 élèves sans posséder d'autres ressources que les aumônes qu'ils se procuraient ou que la Providence leur envoyait.* »

On sent chez M. Potier une ferveur spéciale quand il parle de Pierre Caris : « *Caris, notre père spirituel et temporel, notre père nourricier ; le grand mendiant était M. Caris, le pauvre prêtre, connu comme tel dans toute la ville de Paris ; Caris faisait de fréquentes courses à pied pour obtenir des provisions.* »

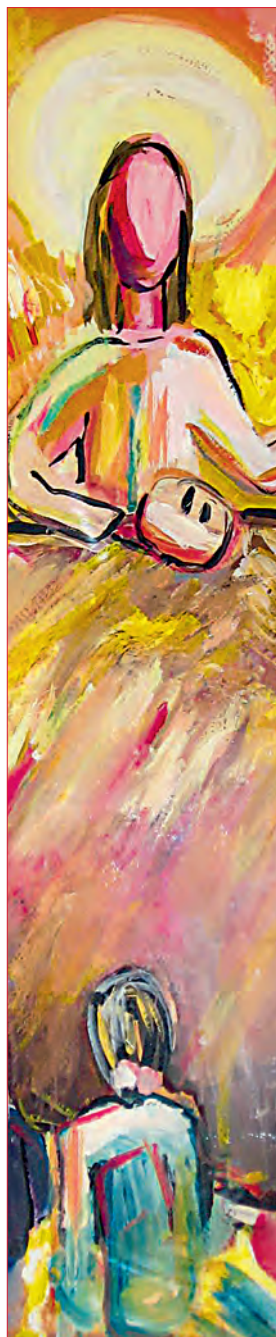
Malgré leur pauvreté, les directeurs du séminaire avaient tous une nette conscience de la valeur de la santé, la procurant et la conservant à leurs élèves. M. Bouic écrit que « *la nourriture est frugale, mais supportable [...]. Le pain est bon, la viande et le vin sont passables et l'appétit fait trouver tout bon.* »

Il y eut des moments difficiles. La confiance triompha. M<sup>sr</sup> Potier écrit encore: « *Nos Messieurs ne délaissent pas d'être en peine; maintenant ils doivent beaucoup et n'ont pas assez d'argent; nous voyons souvent le boulanger venir chercher de l'argent, de sorte qu'il y a six semaines nous nous vîmes sur le point d'être sans pain.* » Pour faire face, les directeurs du séminaire auraient pu recourir à des procédés faciles, accepter par exemple des élèves de familles riches. Ils ne le firent jamais: « *Ce sont les pauvres qu'on doit recevoir de préférence. On reçoit des sujets de différents diocèses du royaume, nobles et roturiers, pourvu qu'ils soient pauvres.* »

L'amour de la pauvreté développe aussi la charité fraternelle, même dans les moments où vos propres nécessités vous feraient oublier celles des autres. « *Le 18 décembre 1740, le Conseil du Séminaire et de la Communauté du Saint-Esprit se réunit pour délibérer sur un legs [...]. Le legs ayant été examiné aussi bien que la pauvreté des héritiers, il fut statué qu'il serait fait une renonciation au dit legs, en faveur des pauvres héritiers.* »

## AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Les élèves qui sollicitaient leur admission au séminaire du Saint-Esprit devaient avoir terminé les études secondaires pour commencer le cours de philosophie. Même s'ils avaient déjà suivi ce cours, il n'était pas rare qu'ils le répètent, soit que le cours n'eût pas été assez approfondi, soit que l'enseignement reçu ne fût pas accepté au Saint-Esprit. M<sup>sr</sup> Potier témoigne: « *M. Caris me fit entrer et me demanda si j'étais celui pour qui*



© Peinture d'Annais



*M. l'archevêque avait souhaité une place. Allons, dit-il, comme il entre ici peu de jeunes qui ne recommencent la philosophie, ne vous étonnez pas si on vous la fait recommencer, ne perdez pas courage quoique vous soyez âgé. Lorsque vous sortirez de la maison, vous ne serez pas docteur de Sorbonne, mais vous serez peut-être aussi capable de l'être que ceux qui le sont. Tous nos sujets sont estimés partout et souvent on nous en demande pour régenter la philosophie ou la théologie. »* L'important, ce n'était pas les diplômes, mais la capacité de se former pour bien servir.

Pierre Caris se démenait aussi pour chercher des lieux d'apostolat. Il écrivait aux personnes les plus haut placées. Ce n'était pas tout de nourrir les séminaristes. Devenus prêtres, il fallait leur trouver un ministère. Il en dirigea un grand nombre vers les missions du Canada. Il en fournit plusieurs à la société des Missions étrangères.

À cela, rien de plus normal puisque les Règles du séminaire du Saint-Esprit proposaient explicitement l'évangélisation des infidèles : « *Le Séminaire fut vraiment comme le grain de sénevé qui se développe. Au commencement, écrit M<sup>sr</sup> Potier, on fournit les postes les plus humbles des diocèses de France. Mais au fur et à mesure que le nombre des séminaristes augmentait, on envoya des prêtres évangéliser les colonies [...], les Acadiens, les Noirs et les esclaves de la Guyane Française, ainsi que les habitants ou Nègres de la Sénégambie... Cet établissement a fourni des missionnaires jusqu'aux confins lointains de l'Extrême-Orient.* »

## LA MORT DE L'HUMBLE OUVRIER

Pierre Caris avait 72 ans quand la maladie l'immobilisa. Parce que tous ceux qui le connaissaient le considéraient comme un saint, ses confrères, prévoyant sa mort prochaine, décidèrent de faire aménager un caveau destiné à recevoir son corps. Ayant appris la chose, le malade fit venir deux notaires. Il était sûr de mourir pauvre, mais il souhaitait suivre de plus près l'exemple de Poullart des Places qui, pour sa dépouille, n'avait désiré que la fosse commune réservée aux pauvres. Il dicta donc un testament dans le but de donner plus de poids à cette prière adressée à ses confrères : « *Je désire que mon enterrement soit fait suivant l'usage de la Maison.* »



Pourtant, le 21 juin 1757, Pierre Caris fut enterré dans le cimetière de la communauté. Sur sa pierre tombale on inscrivit :

*Ici repose Pierre CARIS, pauvre prêtre,  
esclave de Marie, procureur de ce séminaire du Saint-Esprit,  
Il a vécu pour servir Dieu et le prochain, toujours,  
pour lui, jamais!  
Il mourut le 22 juin 1757  
Priez, imitez.*

Pendant la Révolution, la pierre tombale disparut. Le vœu fut accompli ! Vers 1820, des fouilles furent entreprises pour retrouver son corps. On découvrit effectivement divers ossements qui furent réunis et déposés dans un caveau sous la loge du portier. On crut qu'il était bon de ne mettre aucune marque de distinction.

“

Je suis Caris,  
le pauvre prêtre,  
j'ai quatre-vingts  
garçons à nourrir  
et je n'ai pas  
une once  
de pain  
à leur donner,  
c'est pour  
leur trouver  
des aumônes que  
vous me voyez  
dans les rues  
de Paris.



“

*Je voulais me voir un jour dénué de tout,  
ne vivant que d'aumônes après avoir tout donné.*

*Je ne prétendais me réserver  
de tous les biens temporels que la santé  
dont je souhaitais faire un sacrifice entier à Dieu  
dans le travail des missions,  
trop heureux si, après avoir embrasé tout le monde  
de l'amour de Dieu,  
j'avais pu donner  
jusqu'à la dernière goutte de mon sang  
pour Celui dont les bienfaits  
m'étaient presque toujours présents.*

*Claude-François Poullart des Places*



Congrégation du Saint-Esprit  
30, rue Lhomond  
75005 - PARIS

